

JUZIERS *mag*

N° 12 - SEPTEMBRE 2023



ENQUÊTES
PUBLIQUES
P4

RENTÉE 2023
P14

FÊTE DU GUINGUET
P17

Ville de 
JUZIERS

Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle
78820 Juziers
Tél : 01 34 75 28 00
secretariat-mairie@juziers.org
www.juziers.fr
 Ville de Juziers

Horaires

L,M,M,V : 8h30 - 12h et 14h - 17h30
Jeudi : 8h30 - 12h
Samedi : 9h - 12h

Ketty VARIN

Maire
ketty.varin@juziers.org

Gaëtan MALONDA

1^{er} adjoint
Transports, sécurité, travaux de voiries
gaetan.malonda@juziers.org

Sylvie SAINT-LÉGER DE ZUTTER

Services à la personne - Solidarité
sylvie.saint-leger@juziers.org

Thierry HACK

Finances - Développement
économique
thierry.hack@juziers.org

Hélène LE GRUMELEC - JANNOT

Culture - Vie associative
Communication
helene.jannot@juziers.org

Bertrand QUILLERÉ

Urbanisme - Travaux
bertrand.quillere@juziers.org

Pascal DREUX

Environnement - Patrimoine
Cadre de vie
pascal.dreux@juziers.org

Alexandra PLOUZENNEC

Vie scolaire - Jeunesse
alexandra.plouzenne@juziers.org

Marc CHALMANDRIER

Conseiller municipal délégué à
l'urbanisme et aux travaux.
marc.chamandrier@juziers.org

**Permanences du Maire et des adjoints
samedi matin sur rendez-vous.**

Cédric GUILLAUME

Conseiller communautaire
cedric.guillaume@gpseo.fr

Directrice de la publication : Ketty Varin
Rédactrice en chef : Hélène Le Grumelec - Jannot
Conception graphique, rédaction et mise en page :
Mairie de Juziers, service communication
Crédit photos : service communication

Imprimé par SIFF18 - 01 34 18 84 22
Tirage 2000 ex. Imprimé sur papier certifié PEFC 100%.
Dépôt légal à parution.

Edito du Maire	3
Communauté urbaine Enquêtes publiques Piscines - "Savoir nager"	4
Infos municipales Conseil municipal Bon anniversaire à nos deux centenaires	5
Développement économique L'écluse boat service LK Salon	6
Aménagement du territoire Du nouveau au terrain de tennis Juziers à l'étude : état de catastrophe naturelle	7
Cadre de vie Partageons les trottoirs Dépôt sauvage : faisons preuve de civisme Ouverture du jardin Besch C'est la rentrée au jardin Janine Vins Respectons nos voisins : horaires des tontes, travaux bruyants	8
Solidarité Le Centre Communal d'Action Sociale Repas seniors Colis de Noël pour les seniors YES + : la solidarité intergénérationnelle Mutuelle communale solidaire	10
Enfance - Jeunesse Associations de parents d'élèves : leurs missions Absentéisme à l'école Le Pass+ City stade : Règlement intérieur	14
Culture Fête du Guinguet #3 Exposition "Rictus" Thé dansant Journées Européennes du Patrimoine	17
Portrait Maëlys, championne de France d'aviron	21
Vie associative Bénévoles dans une association : un rôle moteur AFVS : 40 ans de Modélisme ferroviaire	22
Patrimoine Mémoire en images : la rue du Commerce	24
Arrêt sur images	27
Tribune libre	33
Agenda	34



Chères Juziéroises, chers Juziérois,

Ces derniers mois ont été marqués par de nombreux événements sur la commune : ouverture au public du jardin Besch, ouverture d'un nouveau fleuriste et d'un nouveau coiffeur, tous les deux rue Janine Vins, mise en service du nouveau city stade sur les hauteurs de la commune, démarrage de la campagne de remplacement des luminaires des rues (LED), travaux de voiries rue de la Scierie et bientôt rue des Aulnaies, ouverture de 2 classes en élémentaire, élection de deux nouveaux adjoints.

Début juillet, je vous informais par un courrier distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune que deux nouveaux adjoints avaient été élus au sein du conseil municipal. Certains d'entre vous m'ont fait part de leur étonnement quant à l'élection de MM. Hack et Malonda issus de la liste d'opposition, certains même interprétant cela comme une trahison et un déni de démocratie. Ayant été élus par une partie des électeurs de la ville ils ont une légitimité en tant que membres du conseil municipal, et, à ce titre, je souhaitais clarifier la situation : il ne s'agit pas là d'une trahison envers les électeurs qui nous ont fait confiance en 2020, mais d'une volonté commune d'œuvrer pour le bien de la ville.

Concernant les ouvertures de classe, nous attendions une ouverture en maternelle qui n'a malheureusement pas été validée par l'éducation nationale, alors que nous atteignons au début de l'été pratiquement le seuil nécessaire pour une ouverture de classe. L'inspectrice nous a précisé qu'un comptage des élèves est prévu la semaine de la rentrée afin de confirmer le nombre d'inscriptions enregistrées au printemps. Si d'aventure de nouvelles inscriptions venaient à être réalisées cet été, le comptage de septembre pourrait se traduire par une ouverture de classe de dernière minute. Il est donc primordial que tous les enfants soient bien présents le jour de leur rentrée.

Septembre s'annonce aussi chargé en événements : Forum de la rentrée, Journées Européennes du Patrimoine, 3^e édition de la Fête du Guinguet. A cette même période devrait commencer les travaux d'extension du réseau d'assainissement de la rue du Bel Air, suivi des travaux de requalification de la chaussée.

Je vous souhaite à tous une belle rentrée sportive et culturelle.

Ketty Varin
Maire

ENQUÊTES PUBLIQUES

LA PAROLE AUX ADMINISTRÉS

Lorsqu'une collectivité ou une entreprise réalise des aménagements pouvant avoir des conséquences sur la population et son environnement, tout citoyen a la possibilité d'en prendre connaissance et de donner son avis à travers une enquête publique.

Cette dernière permet à la fois d'assurer l'information mais offre également la possibilité au public de donner son avis **en formulant des observations.**

Aujourd'hui, environ 5000 enquêtes publiques sont réalisées chaque année, **sur l'ensemble du territoire français**, faisant d'elles un outil d'information et d'échange important.

Afin qu'elles soient organisées de la manière la plus neutre, leur mise en place est régie par un **commissaire enquêteur nommé afin de s'assurer de la bonne organisation de la procédure**, les administrés sont informés

de celle-ci à travers différents supports de communication : journaux, affiches, site internet, bulletins municipaux, panneaux lumineux... Toute personne est libre de consulter le dossier soit directement en mairie, soit via un lien internet et peut y apporter des remarques ou des observations favorables ou non.

À l'issue de la consultation publique, le commissaire enquêteur rédige un rapport relatant le bon déroulement de l'enquête ainsi que les observations et contre-propositions du public. Il donne, par ailleurs, ses conclusions, dans lesquelles il soumet son appréciation sur le projet.

Ce travail d'analyse constitue une aide à la décision et permet aux administrés de mieux comprendre et appréhender les nouveaux aménagements. **La décision de réaliser le projet est prise à l'issue du rapport du commissaire enquêteur.**

Lorsqu'une enquête publique s'ouvre, il est important de s'y intéresser. **Cela permet de faire avancer certains projets ou de les repenser. Chaque administré a la possibilité de donner son avis. Il ne faut donc pas hésiter.**

Les enquêtes publiques en cours concernant notre commune

Plusieurs enquêtes publiques concernant le territoire de Juziers ont été ouvertes cette année. Elles concernaient le schéma directeur d'assainissement (assainisse-

ment collectif, assainissement individuel), la suppression des plans d'alignement, la modification du PLUi et le projet de prévention du bruit.

Celles-ci sont désormais closes et les conclusions vous seront prochainement présentées.

"SAVOIR NAGER"

LES CHANGEMENTS DE LA RENTRÉE

La piscine de l'Eaubelle de Meulan-en-Yvelines qui accueille nos élèves juziérois dans le cadre du programme scolaire "savoir nager" depuis plusieurs années restera en travaux jusqu'à fin 2026.

Afin que les écoliers ne soient pas affectés par cette fermeture temporaire et qu'ils puissent recevoir l'enseignement de natation que prévoit leur programme scolaire, GPS&O a proposé aux communes impactées d'accéder à la piscine de Porcheville. Ainsi, à compter du 22 janvier 2024, un planning sera mis en place afin que chaque classe concernée (CP, CE2 et CM2) puisse se rendre à la piscine.

Les familles seront tenues informées de l'organisation de ces cours par les enseignants.



CONSEIL MUNICIPAL

Du changement au sein du conseil municipal :

- **Gaëtan Malonda**

1^{er} adjoint en charge des transports, de la sécurité et des travaux de voiries;

- **Thierry Hack**

3^e adjoint, en charge des finances et du développement économique;

- **Marc Chalmandrier**

Conseiller municipal délégué à l'urbanisme et aux travaux.

- **Cédric Guillaume**

Conseiller municipal et conseiller communautaire à la Communauté Urbaine GPS&O ;

- **Marcel Lepinay**

Conseiller municipal.



Gaëtan Malonda



Thierry Hack



Marc Chalmandrier

BON ANNIVERSAIRE A NOS DEUX CENTENAIRES JUZIÉROISES

Nous souhaitons un bel anniversaire à Madame **Eliane Janin** qui a soufflé ses 100 bougies au début du mois de juin et à Madame **Micheline Vallée** dont l'anniversaire était début juillet.

Pour cette occasion la Commune leur a offert un bouquet composé par notre nouvelle fleuriste Ksenia Flora. Tous nos vœux de bonheur et de santé.



Eliane Janin



Micheline Vallée

L'ÉCLUSE BOAT SERVICE

VOUS EMMÈNE EN BALADE SUR LA SEINE

Passionné de bateau et de navigation depuis son plus jeune âge, Manuel L'Ecluse, juziérois depuis de nombreuses années, profite de sa situation en bord de Seine pour se balader dès qu'il le peut sur les eaux fluviales.

C'est ainsi que lui est venue l'idée de partager sa passion en créant sa micro entreprise : L'Écluse Boat Service, qui propose des balades à bord de son Bow rider.

Soutenu par son épouse et son fils, il propose ainsi différentes formules et itinéraires sur le secteur de Juziers et ses environs, les week-ends et en soirée. N'hésitez pas à le contacter pour prendre rendez-vous !

Contact :
lecluseboatservice@gmail.com
Tel : 06 45 59 01 63



LK SALON

UN TEMPS POUR VOUS



Depuis le 1^{er} juin dernier, Manon vous accueille rue Janine Vins.

Déjà propriétaire d'un salon à Ecquevilly, avec son mari, Arnaud, juziérois d'origine, ils avaient à cœur de reprendre cet établissement, où ils se sont rencontrés il y a quelques années lorsqu'elle était encore apprentie. Et c'est tout naturellement que Fabienne, son ancienne patronne l'a rejoint dans cette aventure. L'occasion pour cette dernière de retrouver son ancienne clientèle mais aussi de rencontrer de nouveaux juziérois. Dynamiques et passionnées, elles travaillent avec Sanaa qui vient compléter cette équipe bienveillante et à votre écoute. Les prestations proposées vont de la coupe de cheveux à la couleur.

Venez vite les rencontrer !

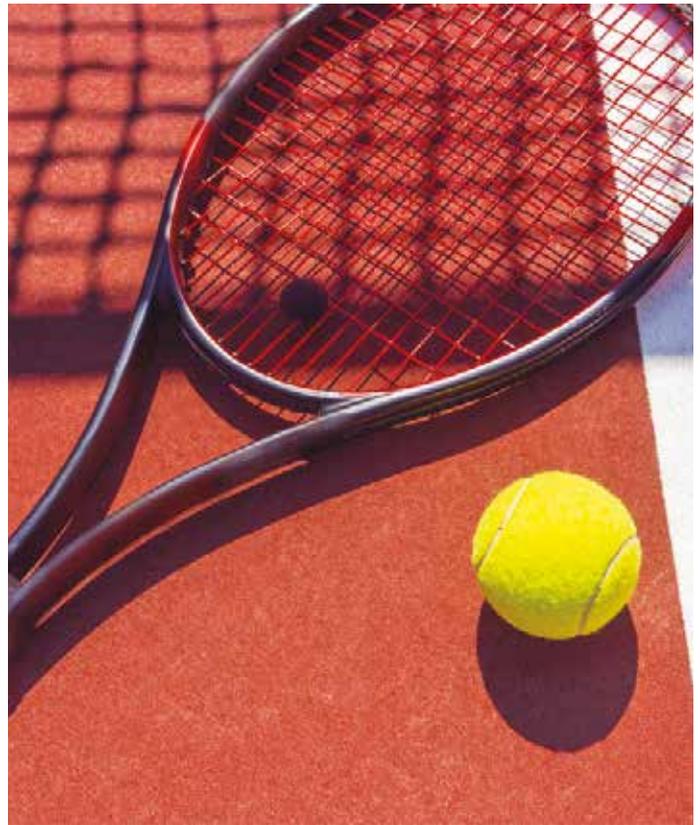
Contact :
Tel : 06 20 85 27 03
Instagram : LK_salon78
Ouverture :
Lundi : 14h à 19h
Mardi, mercredi, jeudi : 10h à 19h
Vendredi : 9h30 à 19h
Samedi : 9h30 à 18h

DU NOUVEAU AU TERRAIN DE TENNIS

Le terrain de tennis a profité de la pause estivale pour faire peau neuve ; en effet, dans une volonté de solutionner la problématique de la terre battue et de la poussière qu'elle engendre, une surface Topsand sera installée prochainement de couleur rouge. Il s'agit d'un sable de type céramique très fin disposé sur la membrane aiguillée du terrain. Ce revêtement est plus pratique en matière d'entretien puisqu'il ne nécessite pas d'arrosage et reste praticable même après une pluie abondante.

Par ailleurs, il offre, à la fois plus de confort aux joueurs, (rebonds réguliers, effets de balles similaires à une terre battue) mais également moins de désagréments pour les riverains.

A l'automne, il est également prévu le remplacement des éclairages existants par des éclairages modernes LED beaucoup moins consommant.



JUZIERS À L'ÉTUDE ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE



Dans une précédente parution du *JUZIERS'mag*, il avait été évoqué les conséquences de la sécheresse de 2022 sur certaines habitations de la Ville, notamment l'apparition de fissures au niveau des murs et la nécessité de faire reconnaître ce phénomène en tant que catastrophe naturelle afin que les assurances puissent prendre en charge les dégâts occasionnés.

Suite à vos retours, un dossier a été transmis à Monsieur le Préfet le 3 juillet dernier. Nous vous tiendrons évidemment informés de la décision qui sera prise.

Celle-ci peut toutefois prendre plusieurs mois, cette procédure étant assez longue. Il est donc conseillé aux personnes sinistrées de prendre, sans pour autant entamer de travaux importants, des mesures conservatoires nécessaires à la préservation de leur bien.

PIÉTONS, POUSSETTES, FAUTEUILS ROULANTS

LES TROTTOIRS SONT A LEUR USAGE

Parce que la voie publique est un espace pour tous, nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité de chacun de respecter l'usage des trottoirs destinés aux piétons, mais aussi aux poussettes et aux fauteuils roulants. Tout véhicule garé sur ces espaces est susceptible d'être verbalisé (sauf autorisation particulière notamment rue de l'hôtel de ville).



©freepix

Certains trottoirs de notre commune sont particulièrement étroits et ne permettent pas aux usagers les plus fragiles de circuler en toute sécurité, ces derniers étant obligés d'évoluer sur la chaussée. Automobilistes soyez vigilants dans ce genre de situation et ayez la bienveillance de leur laisser la priorité.



DÉPÔT SAUVAGE

FAISONS PREUVE DE CIVISME

Se délester de ses déchets sur des terrains privés ou publics est une pratique malheureusement de plus en plus courante et toujours aussi détestable.

Ordures ménagères, gravats, encombrants, matériaux nocifs abandonnés au bord des routes ou en forêt coûtent cher aux collectivités et nuisent à l'environnement. **Face à la recrudescence de ces actes**, il est important de rappeler que cette pratique constitue **une infraction soumise à des amendes pouvant aller jusqu'à 1500€**. Si vous constatez un dépôt sauvage, n'hésitez pas à contacter la mairie afin de le signaler.

Il est de la responsabilité de chacun de préserver l'environnement et de jeter ses déchets aux endroits appropriés. Car, **sans parler du comportement déplorable des fautifs**, cela engendre une pollution et une dégradation non négligeables du paysage et de l'écosystème.

OUVERTURE

DU JARDIN BESCH

Le jardin Besch est désormais ouvert au public **du lundi au vendredi de 8h à 16h30**.

Venez (re)découvrir ce petit espace de verdure en plein cœur de ville .





C'EST LA RENTRÉE AU JARDIN VINS

L'aventure va se poursuivre au jardin à la rentrée prochaine. Toujours portés par l'équipe dynamique et motivée des éco-jardiniers, de nouveaux beaux projets sont en préparation.

Partage, convivialité mais aussi récoltes et bonne humeur sont les maîtres mots des bénévoles, toujours aussi impliqués dans le développement de ce lieu où la nature se révèle dans sa diversité. Et, parce que chacun a sa place dans cet espace, n'hésitez pas vous aussi à venir apprendre ou faire découvrir les différentes techniques pour cultiver un jardin.

Si vous souhaitez davantage d'informations ou si, déjà convaincu, vous désirez rejoindre les éco-jardiniers, contactez votre mairie : secretariat-mairie@juziers.org



TONDRE LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS MÉNAGEONS NOS VOISINS

Pour beaucoup, le temps du week-end est assimilé à l'entretien de sa maison et de ses extérieurs. Les beaux jours incitent à embellir son jardin dont on profite davantage.

Toutefois, il est important de rappeler que les horaires des travaux de bricolage ou de jardinage bruyants sont réglementés par arrêté préfectoral afin de respecter la tranquillité du voisinage. Ainsi, tondre, scier ou encore percer... est possible aux

horaires suivants :

- **Les jours ouvrables (du lundi au vendredi) :** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h ;
- **Les samedis :** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Les dimanches et les jours fériés :** de 10h à 12h

Dans une volonté de favoriser les rapports de proximité, il est nécessaire que chacun respecte ses voisins en se pliant à cette réglementation.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un service autonome de la mairie mis à la disposition des administrés afin de les aider et les accompagner dans leurs démarches.

A la fois indépendant puisqu'il est géré par un Conseil d'administration dont le maire est président et intégré à la mairie où il reçoit les rendez-vous, le CCAS de Juziers gère actuellement une centaine de dossiers. Ceux-ci sont répartis sur trois pôles, à savoir :

● L'aide à domicile

Son objectif est d'accompagner les personnes dont l'autonomie est réduite du fait d'un handicap ou de soucis liés à l'âge. Cela passe notamment par la livraison de plateaux repas et de visites à domicile.

● Les aides légales

Le CCAS informe et étudie les droits dont peuvent bénéficier les prestataires et les oriente vers les organismes adéquats.

Cela peut concerner une demande d'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), d'ASH (Aide Sociale à l'Hébergement) ou des demandes d'aides extralégales c'est-à-dire qui visent à compléter les aides sociales. Elles sont généralement attribuées aux cas

par cas par les mairies et les conseils départementaux.

● Les aides au logement :

Juziers ayant la compétence de guichet enregistreur relative à l'attribution de logements sociaux est à même de traiter ces demandes.

Pour accomplir ces différentes missions, le service dispose d'une équipe de quatre personnes : une agent pour la partie administrative et trois autres qui assurent les missions de livraison des repas. Une élue, Sylvie Saint Léger, adjointe à la solidarité et aux services à la personne dont le rôle est de s'assurer de la bonne prise en charge des dossiers et de leur suivi, vient renforcer cette équipe.

Chaque juziérois peut prétendre à l'accompagnement du CCAS. Pour cela, il vous suffit de contacter la mairie et de prendre rendez-vous auprès de l'accueil.

Fabiola Chenet : 01 34 75 28 00
responsable du CCAS



NOUVELLE ORGANISATION SEMAINE BLEUE... REPAS SENIORS

Madame le Maire et les membres du Conseil municipal invitent les Juziéroises et Juziérois de 70 ans et plus, à partager un déjeuner musical.

Si votre conjoint(e) ou accompagnant a moins de 70 ans, il (elle) pourra vous accompagner, en échange d'une participation financière. Afin de respecter les capacités d'accueil de la grande salle du Centre du Bourg, il y aura deux repas à partir de 12h :

- **Mardi 3 octobre 2023**
- **Jeudi 5 octobre 2023**



COLIS DE NOËL SENIORS

Cette année encore et malgré le contexte économique difficile, le Conseil municipal est heureux de vous offrir le traditionnel colis de Noël.

C'est une occasion de témoigner aux Aînés de la commune notre amitié.

Si vous souhaitez bénéficier de ce colis, nous vous prions de retourner le coupon ci-contre **avant vendredi 15 Septembre 2023** en mairie.

La distribution à votre domicile aura lieu **le mercredi 13 décembre 2023 à partir de 9h.**

En cas d'absence, vous pourrez le retirer en mairie **jusqu'au vendredi 5 janvier 2024.**



©pixabay

Coupon-réponse Colis de Noël

A retourner avant le 15 Septembre 2023 dernier délai (Il n'y aura pas de rappel ni par courrier ni par téléphone)

Pour vous (70 ans ou plus en 2023)

Monsieur Nom, Prénom.....

Madame Nom, Prénom :

Adresse :

Téléphone :

- Couple (les 2 époux ont 70 ans ou plus)
- 1 seule personne de plus de 70 ans

Coupon-réponse repas seniors

A retourner avant le 15 Septembre 2023 dernier délai (Il n'y aura pas de rappel ni par courrier ni par téléphone)

Pour vous (70 ans ou plus en 2023)

Monsieur Nom, Prénom.....

Madame Nom, Prénom :

Nom de jeune fille :

Adresse :

Téléphone :

Date choisie pour le repas :

- Mardi 3 octobre 2023
- Jeudi 5 octobre 2023
- Date indifférente

Eventuel(le) invité(e) de moins de 70 ans avec participation financière.
Nom :

LE PALAIS DE PIERROT

LES PRODUCTEURS EN DIRECT

EPICERIE FINE | BROCS

FRUITS ET LEGUMES - MIELS - PATES
PRODUITS AUTOUR DE LA POMME
PATES A TARTINER ...



30 RUE DU MARECHAL FOCH
78250 MEULAN-EN-YVELINES



CONTACT@LEPALAISDEPIERROT.COM



01.34.92.70.61



LE PALAIS DE PIERROT



@LEPALAISDEPIERROT



Ent Christophe GORON



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE**



Tél.: 01 30 42 70 34

78440 GARGENVILLE

E-mail : entgoron@gmail.com

AGV

Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -

- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67

www.reyl-immo.com



13 rue du Commerce
Juziers

07 68 77 69 33

www.sylviegregoire.fr

Shiatsu Energie

Sylvie Grégoire

spécialiste shiatsu certifiée

Détente, stress, fatigue, sommeil,
problème de digestion



SUPER U

**233 avenue de Paris
JUZIERS
Tél: 01 34 75 06 50**



location

Laverie
automatique
Lavage auto



**Ouverture : du Lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche de 8h30 à 12h30**

YES+

LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

Mélanger les générations, apporter un peu de compagnie aux personnes esseulées mais aussi permettre aux étudiants de trouver un petit travail, c'est ce que propose le dispositif Yes+ mis en place par le Conseil départemental.

Inspiré du dispositif initial Yvelines Etudiants Seniors, il a été mis en place durant l'été 2020. Il propose aux lycéens, demandeurs d'emploi, auxiliaires de vie et bien-sûr aux étudiants, des visites de convivialité au domicile des seniors isolés. Le dispositif a été actif sur toute l'année 2021, 2022 et, fort de son succès, il est reconduit cette année, toujours portés par ses 3 objectifs :

- lutter contre l'isolement des personnes âgées,
- lutter contre la précarité des étudiants
- favoriser les liens intergénérationnels.

Sorties, balades, tâches de la vie quotidienne, et même appels téléphoniques, YES+ crée des liens amicaux et intergénérationnels précieux et permet aux familles d'être rassurées pour leurs proches dont le quotidien est rythmé par ces visites.

Pour postuler, en tant qu'agent de convivialité, vous devez remplir les critères suivants :

- avoir plus de 16 ans,
- être étudiant, lycéen-jeune, de moins de 26 ans,
- avoir le goût du contact avec les personnes âgées,
- avoir une capacité d'écoute, d'échange et de partage.

Ces critères seront pré-évalués par l'Agence Autonomy ainsi que lors d'entretiens de recrutement organisés par les partenaires.

Depuis sa création, YES+ a permis à 8000 personnes âgées de recevoir des visites ou des appels téléphoniques. Ce dispositif est gratuit pour les seniors.



Yvelines
Étudiants
Seniors+

Avec **YES+**,
la solidarité c'est toute l'année !

ÉTUDIANTS :

Vous recherchez un job enrichissant ? **Rendez visite à des personnes âgées !**

SENIORS :

Envie de profiter de moments partagés ? **Bénéficiez du dispositif gratuit YES+ !**

Informations et inscriptions : 78-92.fr/yesplus

Pour tout renseignement complémentaire :
0 805 38 39 49 (appel gratuit) | yesplus@yvelines.fr

Autonomy
Agence interdépartementale Yvelines et Hauts-de-Seine



Yvelines
Le Département

Etudiants ou seniors, n'hésitez pas à proposer votre candidature.

Pour cela, retrouver toutes les informations que le site 78-92.fr

yesplus@yvelines.fr
ou au 0 805 38 39 49

MUTUELLE COMMUNALE SOLIDAIRE

L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

Quel que soit votre âge ou votre situation, une convention de partenariat avec la mutuelle MPI a été signée.

Ainsi, dès septembre, vous pourrez découvrir les différentes offres mises à votre disposition auprès du Centre Communal d'Action sociale à la mairie. Une réunion d'information sera organisée prochainement afin de vous donner plus de détails concernant les offres proposées.



©freepix



ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

LEURS MISSIONS

Les associations de parents d'élèves sont constituées de parents dont les enfants sont scolarisés au sein de l'établissement. Les délégués des parents d'élèves sont élus en octobre.

Très impliqués dans la vie scolaire, leurs missions sont diverses et variées, allant d'intermédiaire entre les familles et les enseignants à la participation aux événements de l'école (kermesse, goûter,...) en passant par l'accompagnement de certains projets pédagogiques. Ce rôle évolue en fonction des écoles et des besoins.

Les représentants de parents d'élèves interviennent et assistent aux différentes commissions académiques qui se tiennent généralement une fois par trimestre. Celles-ci réunissent le personnel éducatif, le directeur d'école mais aussi des élus territoriaux afin de discuter des problématiques scolaires ou encore des aménagements mis en place dans les établissements.

Présents dès l'école maternelle, ils accompagnent les élèves tout au long de leur scolarité. Ainsi, au premier degré, en maternelle et en primaire, les parents d'élèves participent au conseil d'école, ils évaluent voire même soutiennent les projets proposés par l'équipe éducative et se font le relais de demandes formulées par d'autres parents non élus.

Au second degré, leur rôle évolue. Ils prennent part à une dizaine de conseils d'administration environ, répartis sur l'année scolaire, dont les thématiques sont liés aux orientations des élèves, à d'éventuels problèmes de comportement, mais aussi au budget alloué par l'académie à l'établissement.

A Juziers, deux associations de parents d'élèves accompagnent la vie des deux écoles des Sergenteries et du Parc : l'AIPEJ (Association Indépendante de Parents d'Élèves de Juziers) et la FCPE (Fédération nationale des Conseils de Parents d'Élèves des écoles). Véritables

moteurs de la vie scolaire de l'école, elles organisent régulièrement des manifestations (bourses aux jouets, vente de gâteaux, boum de fin d'année...)

Si vous souhaitez vous impliquer dans une de ces associations pour la prochaine rentrée scolaire, vous pouvez les contacter :
AIPEJ : aipej.parents.enfants@gmail.com
FCPE : juziers@fcpe78.fr





L'ABSENTÉISME À L'ÉCOLE RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

En France, l'instruction est obligatoire pour tous les enfants dès l'âge de 3 ans. A cela s'ajoute un devoir d'assiduité scolaire nécessaire au bon apprentissage des matières principales.

Il est fréquent qu'à l'approche des rentrées scolaires, certaines familles prolongent leurs vacances pour diverses raisons. Quelques jours de décalage peuvent paraître anodins et pourtant, cela entraîne des conséquences, à la fois sur le personnel enseignant son organisation, mais aussi sur les élèves et leur apprentissage.

Si certaines absences sont autorisées, elles restent néanmoins réglementées et soumises à certaines conditions :

- La maladie de l'enfant.
- Une réunion solennelle de famille (mariage, enterrement...).
- Un empêchement causé par un accident durant le transport.
- L'enfant qui est amené à suivre ses représentants légaux, pour des motifs professionnels par exemple.

Il est également demandé de **prévenir l'établissement scolaire en amont** ; cela évite des interrogations, des inquiétudes et permet de pallier l'absence de l'élève en organisant la transmission des devoirs.

Cela peut sembler insignifiant pour certains parents qui n'y pensent pas toujours et pourtant, lorsque nous sommes confrontés à un imprévu qui perturbe un rendez-vous professionnel par exemple, nous contactons

les personnes concernées, et modifions le planning défini. Il en est de même pour les établissements scolaires.

Car, n'oublions pas que **l'école est une institution obligatoire** dans notre pays et qu'en tant que tel, en cas d'absentéisme répété, le directeur d'école ou le chef d'établissement est en mesure de prévenir l'académie qui étudie le dossier et peut, le cas échéant, envisager des sanctions à l'égard des représentants légaux de l'élève.

Cela peut aller du simple avertissement à des mesures plus strictes (2 ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende) suivant le degré d'absentéisme et l'impact que cela peut avoir sur l'élève. Dans les cas les plus extrêmes, le procureur de la République peut être saisi.

A l'approche de la rentrée scolaire, prenons d'ores et déjà les bons réflexes afin que cette année soit studieuse et riche en expériences.

Cela est d'autant plus important qu'une ouverture de classe est actuellement en suspend à l'école maternelle du Parc, elle pourrait être confirmée suite au comptage qui sera effectué par l'Éducation Nationale à la rentrée. Il est donc indispensable que tous les enfants soient présents.

LE PASS+ EST DE RETOUR



Mise en place depuis 2020 pour les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, le dispositif Pass+ est renouvelé pour une 4^e campagne.

Activités, Sport, Culture, mais aussi bons plans divers (concerts, rencontres sportives...), le Pass+ donne accès à de nombreuses réductions pour les jeunes de 11 à 18 ans.

Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur le site passplus.fr et de créer votre compte.

Les avantages du Pass+ seront accordés dès la validation de la demande.

Alors, n'hésitez pas à vous inscrire !

**Infos : www.passplus.fr
Pour vous aider :
09 69 32 60 92
Du lundi au vendredi
de 9h à 19h.**





CITY STADE REGLEMENT INTERIEUR

Le City stade est désormais ouvert et accessible à tous. Afin de pouvoir en profiter dans les meilleures conditions, certaines règles ont été établies et il est demandé à chacun de les respecter.

Dispositions Générales

Le City Stade est un équipement ouvert à tous et en accès libre sous certaines conditions.

Les usagers doivent pratiquer leur sport dans le respect de tous (usagers, riverains) et du matériel mis à leur disposition.

Conditions d'accès

La pratique de ces activités est placée sous l'entière responsabilité des utilisateurs et de leurs parents. Les scolaires et services municipaux sont prioritaires pour l'utilisation du site.

L'accès au City Stade et son utilisation sont formellement interdits :

- Aux enfants de moins de 3 ans non accompagnés par un parent.
- Aux enfants de moins de 10 ans non accompagnés par un parent ou d'une tierce personne majeure.

Les horaires

- De 9h à 20h du 1er octobre au 31 mars.
- De 9h à 22h du 1er avril au 30 septembre.

La commune se réserve le droit, à tout moment, de modifier les horaires d'accès afin de garantir les conditions de bonne utilisation et d'entretien. Il est primordial de respecter ces horaires pour la tranquillité des riverains.

Description de l'équipement

Le City Stade est un terrain synthétique permettant la pratique des jeux suivants : football, handball, basket ball.

Conditions d'ordre et de sécurité

Il est interdit de dégrader ou d'utiliser à mauvais escient le site mis à disposition du public. Il est interdit de troubler le calme et la tranquillité des riverains.

Il est également interdit :

- De modifier, de rajouter, même de façon provisoire, toute sorte d'obstacle, de structure, de matériel non adapté ou hors normes.
- D'introduire des objets ou des matériaux non fixés qui pourraient constituer un risque (palette, bouteille en verre, javelot, boule de pétanque...).
- D'escalader ou de grimper sur les filets, buts et rambarde du site.
- D'utiliser tout type de véhicule à moteur ou à roue (rollers, planche à roulette, patins à roulettes, vélo, trottinette...).
- De faire de la publicité par panneaux, affiches temporaires ou permanentes, sauf autorisation préalable de la ville.
- De se livrer à des activités commerciales, ambulantes ou non sans autorisation préalable de la ville.
- De faire des barbecues.
- De faire pénétrer des animaux.
- De fumer sur le terrain (risque de prise de feu du revêtement).
- De consommer de l'alcool.

Le City Stade doit être maintenu propre, pour cela, des poubelles sont mises à disposition aux abords du terrain. En cas de détérioration sur le City Stade, les utilisateurs ou toute personne qui constateraient ces mauvais usages sont tenus d'avertir la mairie

au 01 34 75 28 00 ou à l'adresse mail suivante : secretariat-mairie@juziers.org

Toute dégradation sur les équipements entraînera des poursuites et une prise en charge financière par les contrevenants afin de réparer la structure.

FÊTE DU #3 GUINGUET

JUZIERS, TERRES DE VIGNES

Devenue le rendez-vous incontournable de la rentrée, la Fête du Guinguet revient pour une troisième édition.

L'histoire de Juziers relate que bien avant la Révolution française, la ville produisait environ 5000 hectolitres de vin grâce à ses 252 hectares de vignes. Le "Guinguet" de Juziers était alors réputé et apprécié jusqu'à Rouen. Malheureusement, la production va progressivement s'éteindre suite à la contamination des parcelles de vignes par le phylloxera, variété de pucerons ravageurs qui parasite la vigne. Elle est remplacée par des vergers dès le début du XXe siècle. En 2015, sous l'impulsion de la municipalité et de l'association Juziers Dans l'Histoire, 310 pieds de vignes sont plantés au Coteaux des Girouards, afin de faire renaître ce patrimoine. Depuis 2021, une fête annuelle est organisée au cœur de la ville pour rappeler ce passé et lui rendre hommage en tant que symbole identitaire de la ville.

La fête du Guinguet répond à un objectif multiple, au-delà de l'aspect culturel et patrimonial de l'événement il est également question de faire rayonner la ville de Juziers pour davantage d'attractivité sur le territoire et notamment au travers du village artisans qui s'étoffe cette année encore en accueillant des artisans locaux, Il est également question de mettre en valeur le tissu associatif à travers les participations de plusieurs associations en lien avec la thématique de la vigne. En ce sens, vous pourrez découvrir l'exposition sur l'histoire de « la vigne à Juziers » de l'association Juziers Dans l'Histoire qui organisera également une démonstration d'extraction de jus de raisin. L'Orchestre de l'Harmonie de Juziers, pour la 3ème année invite la Banda de Nezel pour l'ouverture de la fête dès 11h. Cette année, l'association Synapse sera également de la partie à travers une exposition de peinture sur la thématique de la vigne, que les élèves d'Eric Bourguignon ont eu le plaisir de préparer tout au long de leur année.

Tout au long de la journée, se succéderont des animations sur les places de la gare et de la mairie, sur l'espace de la guinguette, plusieurs groupes de musique se produiront à la fois sur scène et en déambulation. Vous aurez le plaisir de découvrir le groupe Campagniedicila et ses musiques entraînantes ;



Mafia normande et son univers Jazz manouche, mais aussi Hot 7 cruisers ou encore Streetside qui rythmeront la journée. Un programme festif pour un rendez-vous incontournable où nous vous attendons nombreux !

Retrouvez toutes les informations sur les pages Facebook et Instagram dédiées à la Fête du Guinguet !

Informations issues du livre Juziers dans l'histoire



©Rictus- Handi Val de Seine

RICTUS ON EST TOUS PAREILS, DIFFÉRENTS !

Lancé en mars 2022, à l'initiative de l'association Handi Val de Seine, l'exposition « Rictus » continue son itinéraire et sera présentée du 1^{er} au 15 septembre prochain en mairie.

Parce que nous sommes tous différents et que c'est cette différence qui fait notre richesse, 19 établissements issus de cette organisation ont participé à ce beau projet porté par des valeurs de tolérance. En effet, à travers cette exposition, le spectateur est invité à dépasser les clivages qui peuvent naître face à des personnes en situation de handicap.

Cette série de clichés représente 32 portraits de résidents et de soignants qui nous offrent leurs plus belles grimaces. Spontanées, rafraîchissantes, ces photos uniques, personnelles, reflètent les caractères, l'identité des modèles et nous invite à nous questionner sur l'idée de "normalité", terme souvent perçu comme discriminant.

Car, au final, qui est en situation de handicap, qui ne l'est pas ?

Au-delà de nous offrir des portraits saisissants, étonnants, Rictus nous invite à changer notre regard sur le handicap, et à casser ses idées reçues.

Nous sommes tous différents, et alors ?



PREMIER THÉ DANSANT

Musique, danse et bonne humeur sont vous sont proposées à l'occasion du premier thé dansant organisé par la commune le **jeudi 14 septembre à 15h à la salle du Bourg.**

L'occasion de se retrouver après les vacances estivales et de partager un moment festif dans une ambiance chaleureuse autour de mets gourmands.

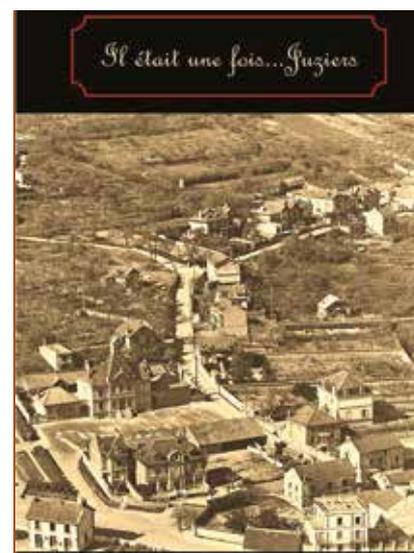
N'hésitez pas à venir vous inscrire à l'accueil de la mairie !

**Tarif : 5€ par personne
(une boisson et une part de gâteau inclus)
Buvette sur place**

Infos : 01 34 75 28 00



Pour sa 40e édition, les Journées Européennes du Patrimoine ont pour thème "le patrimoine vivant". Ainsi, le temps d'un week-end, les 16 et 17 septembre, le local de l'association Juziers Dans l'Histoire et l'église Saint Michel ainsi que de nombreux sites seront exceptionnellement ouverts au public. Pour l'occasion, les deux associations juzziéroises, Juziers Dans l'Histoire et l'association Paroissiale de Juziers, vous proposeront des activités et des expositions.



L'Association paroissiale vous emmène aux "fêtes populaires"

La France est riche de ses régions, de ses terroirs et de ses traditions. Les fêtes populaires sont l'occasion de mettre en avant ces identités locales. Depuis des siècles, et encore aujourd'hui, partout dans le pays, jeunes et moins jeunes se retrouvent pour célébrer cette identité locale.

L'Association Paroissiale vous propose un petit tour de ses **fêtes populaires**, à travers **une exposition présentée à l'église Saint Michel, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.**

Entrée libre.

Un **Escape Game** accessible pour petits et grands sera également proposé, les modalités d'accès vous seront transmises prochainement.

Juziers Dans l'Histoire présente son nouveau livre

Lors des Journées Européennes du Patrimoine des 16 et 17 septembre, Juziers Dans l'Histoire vous invite à découvrir son 4^e ouvrage : **"Juziers au travers des cartes postales anciennes"**.

Il sera mis en vente à cette occasion. Parallèlement à cela, une exposition de cartes postales anciennes sera proposée les samedi et dimanche de 10h à 17h.




ANTENNE SERVICE **A.S. PROTECTION**

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • ANTENNES TV • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE




J. GESLAN
01 30 63 92 54

**ANTENNE TELEVISION
ALARME INTRUSION
VIDEO PROTECTION
INTERNET
WIFI
FIBRE OPTIQUE**

DEVIS GRATUIT

16 bis Route des Crêtes - 78270 MERICOURT
bureau@asprotection.org
www.antenne-service-protection.fr



**Electricité générale
Courant fort & faible
Batiment - industrie
Dépannage**

Tél : 06 74 53 04 51
anmelec78@gmail.com

www.anmelec.fr
8 rue des Ruisselets 78820 JUZIERS

**MENUISERIE
LEBREDONCHEL**



Tout agencement
Ameublement, Cuisine,
Dressing, Salle de Bain, ...
Escaliers, Parquets, Portails, ...
Fenêtre bois, Alu et PVC,
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville
78820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92

**Créations
Entretien Parcs & Jardins**

**Abattage • Elagage
Débroussaillage**

Frédéric LE PANS

Tél - fax : 01 34 74 93 68
Port : 06 14 13 74 20



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

Etudes • Projets • Devis



MAËLYS CARRE

CHAMPIONNE DE FRANCE D'AVIRON 2023

Depuis 3 ans, Maëlys Carré, 15 ans, pratique l'aviron au sein du Club de Meulan-Les Mureaux-Hardricourt (AMMH). Plus qu'un sport, il s'agit d'une véritable passion pour la jeune juziéroise dont les performances laissent présager un bel avenir dans cette discipline.

Après une médaille d'argent aux championnats de France en 2021 à Mantes-la-Jolie puis une 6^e place l'an passé à Bourges, c'est un titre de Championne de France que Maëlys et sa coéquipière Lou Philippe ont décroché cette année à Libourne, sur le lac des Dagueys, pour les championnats nationaux J14, J16 et U23 où environ 2360 rameurs et rameuses ont concouru.

Les championnats de France terminés, Maëlys et Lou ne se sont pas reposées pour autant puisqu'elles viennent de défendre brillamment les couleurs de la France en remportant le Match France/ Angleterre qui s'est déroulé à Nottingham le 10 juillet dernier.

Elles repartent prochainement vers la Belgique pour un stage de préparation avec le collectif France U19 pour défendre le drapeau français lors de la Coupe de la Jeunesse (Championnats d'Europe des jeunes) cette fois-ci à Amsterdam.

De belles victoires que les deux jeunes filles ont partagées avec leur Club!

Élève en classe de seconde en sport-étude, le quotidien de Maëlys est organisé entre sa vie de lycéenne et son sport avec des horaires de cours et d'entraînement aménagés.

Elle a été sélectionnée cette année pour intégrer le Pôle Espoir Aviron France ce qui lui permet de s'entraîner quotidiennement avec son binôme sur la base nautique Olympique de Vaires-sur-Marne où se dérouleront d'ailleurs les Jeux Olympiques Paris 2024.

Passionnée par l'aviron, Maëlys n'en oublie pas ses études puisqu'elle prépare son Bac de français pour l'année prochaine. Elle espère toutefois continuer son parcours sportif et rêve de participer aux Jeux Olympiques 2028.

Nous lui souhaitons beaucoup de succès !





BÉNÉVOLES DANS UNE ASSOCIATION UN RÔLE MOTEUR

Se sentir utile, s'investir, apporter de nouvelles idées, échanger, font partie des missions des bénévoles. A Juziers, ils sont une soixantaine, de tous âges et de tous horizons confondus qui contribuent activement au dynamisme du tissu associatif de la ville particulièrement dense et varié.

Il n'existe pas de définition officielle ni de législation concernant le bénévolat, le Conseil économique, social et environnemental a tenté de le définir comme "toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial". En résumé, pas besoin de passer un entretien, ni de présenter votre CV, pour s'engager auprès d'une association. Pour autant, ce type d'engagement nécessite du temps libre. De ce fait, il importe de bien réfléchir sur ses disponibilités et sa volonté à consacrer son temps et son énergie à autrui.

A Juziers, une vingtaine d'associations animent la vie locale ; sport, musique, solidarité,... elles proposent un panel d'activités et contribuent à dynamiser la ville. Pour cela, elles bénéficient de bénévoles, soutien indispensable quant à l'organisation de leurs événements. Parmi eux ; des "anciens" qui ont intégré des associations depuis plusieurs années et la nouvelle génération.

A l'instar de **Benjamin Lefebvre**, 24 ans, qui rejoint le **Football Club de Juziers (FCJ)** en 2013 en tant que bénévole. D'abord joueur,

il devient coach, poussé par son entourage. De nature timide, son travail au côté des jeunes de 6 à 11 ans lui a permis de gagner en confiance et de tisser des liens étroits avec les jeunes footballeurs dont il s'occupe. Bien que cela lui prenne du temps (3 jours par semaine auxquels s'ajoutent des tournois et des plateaux) et nécessite de jongler avec ses études, il s'épanouit au sein de ce rôle pour lequel il ne se prédestinait pas. Très impliqué, il n'hésite d'ailleurs pas à aller vers les autres et à recruter auprès de ses amis de nouveaux bénévoles.

Recrutée dans le cadre de l'organisation du Téléthon, **Catherine Petitpas** est séduite par l'ambiance et la convivialité de l'envers du décor. C'est ainsi que, tout naturellement, elle participe à d'autres événements et intègre, en tant que membre bénévole **l'Association des festivités juziéroises (AFJ)**, il y a une vingtaine d'années. Et comme lui avait précisé sa tante à l'époque : goûter au bénévolat c'est risquer d'y rester longtemps, elle n'a plus jamais quitté l'association dont elle est aujourd'hui la présidente. Bien qu'elle admette que cela implique

du temps, de la persévérance et certaines difficultés, elle reste dévouée à cette activité qui l'enthousiasme toujours autant. Portée par une équipe avec laquelle elle s'entend bien et par des projets à venir, elle espère continuer cette aventure et pourquoi pas la compléter en donnant de son temps à d'autres projets.

Et vous, vous laisserez-vous tenter ?





ASSOCIATION FERROVIAIRE DE LA VALLÉE DE LA SEINE

40 ANS DE MODÉLISME FERROVIAIRE

En 1983, une poignée d'amateurs fondait l'Association Ferroviaire de la Vallée de la Seine pour partager et faire partager leur passion. Dès cette époque l'AFVS fut accueillie par la Ville de Juziers dans le local qu'elle occupe encore aujourd'hui sur le site de la Maison Pour Tous.

Les "pères fondateurs" s'engagèrent dans la construction d'un réseau à l'échelle HO (1/87) sur le thème de la ligne "Ouest-Etat" Paris-Mantes par Conflans, intégrant la gare de Juziers, hommage naturel à la Ville qui donnait asile à ces passionnés. Ce réseau, conçu selon les normes de l'époque de la Fédération Française de Modélisme Ferroviaire, évolua au fil du temps et des participants successifs à la vie de l'Association. Plus tard, un nouveau réseau fut construit, centré cette fois sur la gare de Meulan-Hardricourt, correspondant aux évolutions techniques de ce loisir, alimentation numérique notamment.

Parallèlement, certains membres construisent des réseaux personnels, de caractéristiques aussi diverses que cette activité le permet. Et comme chacun ne peut pas tout maîtriser, la richesse des échanges fait le succès, tant pour le club que pour les adhérents.

Car le modélisme ferroviaire est une discipline riche et vivante, loin de l'image caricaturale du train-jouet

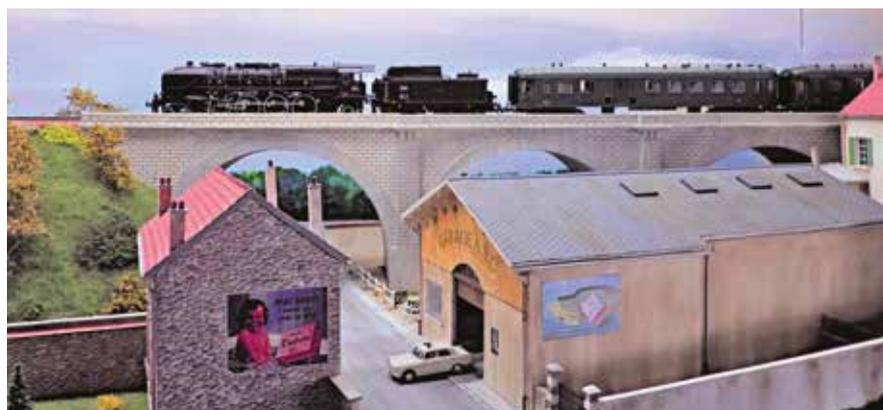
aux mains de grands enfants qui ont oublié de devenir adultes !

- C'est d'abord un loisir technique : on y pratique la micromécanique, l'électronique, le travail du bois, du plastique, du métal. Et avant de construire, on calcule, on mesure, on trace...
- C'est aussi une activité artistique : le modéliste, comme le peintre devant sa toile, doit maîtriser sa composition, la perspective, les couleurs, restituer une ambiance, une époque.
- C'est enfin un travail historique par la recherche documentaire nécessaire préalable à une réalisation crédible : le chemin de fer n'a pas été le même partout, à toutes les époques.

Et si beaucoup d'amateurs s'inspirent du passé, si la moyenne d'âge des pratiquants est plutôt élevée, c'est un loisir qui vit avec son temps : les nouvelles technologies s'y sont installées, telles que l'impression 3D, le numérique, Arduino, le Bluetooth, le wifi.

Vous avez envie d'en savoir plus ?
Venez les voir lors des **portes ouvertes de l'AFVS les 14 et 15 octobre** prochains à la Maison Pour Tous.

Contact : Denis Fruitier, président,
tel 06 09 34 13 27, train-denis@
hotmail.fr, facebook AFVS





MÉMOIRE EN IMAGES

LA RUE DU COMMERCE

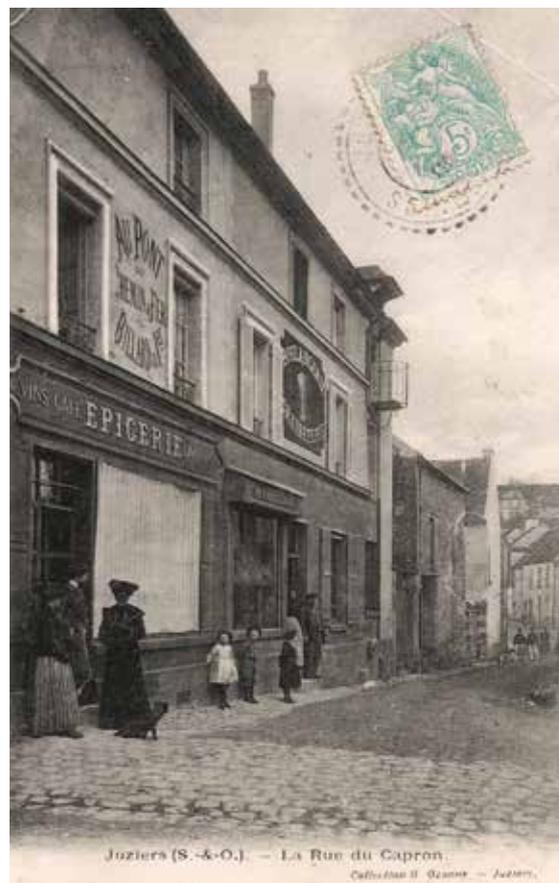
Après la rue de l'église évoquée dernièrement, poursuivons notre promenade dans le temps au travers des hameaux pour atteindre le centre-ville dont la rue du Commerce, anciennement rue du Capron.

La rue du Commerce est un des axes d'accès pour se rendre au hameau d'Apremont et aux Grandes Vignes.

A mi-chemin de cette voie, le lavoir des "Taupins", toujours existant, faisait l'animation du quartier en toutes saisons avec les lavandières et aussi la venue impromptue des enfants du village qui, malgré l'interdiction, venaient se baigner l'été dans l'eau fraîche. Dans le terrain situé face au lavoir, transformé depuis en parking, la présence des chèvres de Constant Ozanne attirait les caresses des bambins. Témoins du temps jadis, les maisons en pierres de meulière s'ajoutant à celles construites en torchis, font leur apparition à la fin du XIX^e siècle.

Jusqu'à l'arrivée du phylloxéra*, la vigne occupait les parcelles séparant les habitations. Les pieds de vigne furent arrachés et remplacés par des arbres fruitiers et des potagers où poussait le capron : délicieuse variété de fraises qui donna tout naturellement son nom à la rue, ce nom qui n'existe plus désormais que par son impasse.

Avec l'arrivée du chemin de fer, les "touristes", surtout les parisiens, sont très nombreux à descendre des trains pendant la période estivale pour les concours de pêche en bord de Seine.





Le commerce lié à la vie locale se développe alors et de ce fait, la rue du Capron devient la rue du Commerce. Rapidement, les magasins alimentaires s'ouvrent au centre du village : épicerie, boulangerie, boucherie, café avec salle de billard, puis progressivement, viennent s'ajouter crèmerie-fruiterie,

pâtisserie, mercerie-bonneterie ainsi que des artisans : coiffeur, plombier, menuisier, maréchal-ferrant et plus tard deux médecins généralistes et un dentiste.

Aujourd'hui ne subsiste que la boulangerie, et la pharmacie a remplacé l'épicerie.

Prochainement, nous continuerons notre promenade dans une rue d'un autre quartier...

**phylloxéra : variété de pucerons ravageurs, parasite de la vigne.*



* Selon l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts, toutes les prestations ne sont pas concernées



AVANCE IMMÉDIATE
DU CRÉDIT D'IMPÔT*

AXEO Services Juziers
2 bis avenue de la gare
78820 JUZIERS

n° **01 30 04 72 21**
www.axeoservices.fr
juziers@axeoservices.fr

Société indépendante, membre du réseau AXEO Services, une marque de La Poste

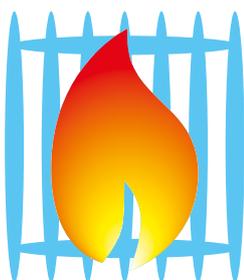
Café tabac de Juziers

Bar - Tabac - PMU - Presse - FJD
compte nickel

Horaires
Du lundi au jeudi : 6h30 - 20h Samedi : 7h30 - 20h
Vendredi : 6h30 - 22h Dimanche : 8h - 14h
Ouvert tous les jours fériés sauf le 1^{er} janvier

3 Rue Janine Vins 78820 Juziers
01 34 75 69 99

ETS F. MOREAU



Plomberie
Chauffage
Installation
Entretien
Dépannage



RGE



01 34 74 41 04

franck@etsf-moreau.com

4, avenue de Paris - 78820 Juziers

ETS ALMIN HORTICULTEUR

VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR



Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs

Tél. : 01 34 74 07 41



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX

ÇA S'EST PASSÉ À JUZIERS

LES MANIFESTATIONS JUZIÉROISES



Soirée théâtre

6 mai

Des fous rires, de la bonne humeur et un public pour la soirée théâtre proposée par Synapse au Centre du Bourg.



Fête foraine et concours de belote

Du 12 au 15 mai

Manèges, pêche aux canards et friandises se sont installés au terrain des fêtes durant 3 jours de festivités. Un programme marqué également par la retraite aux flambeaux qui a séduit petits et grands.

Les joueurs de belote se sont donné rendez-vous le 12 mai au Centre du Bourg à l'occasion du concours proposé par l'AFJ. Entre stratégies et bonne humeur, la soirée a été un succès.



Exposition sur la biodiversité

6, 20 et 27 mai

L'association paroissiale a proposé une exposition sur le thème de la biodiversité à l'église Saint Michel. L'occasion de sensibiliser le public sur ce sujet très actuel.



Commémoration

8 mai

Le conseil municipal, les enfants du CME et les représentants des associations d'anciens combattants ont commémoré l'armistice du 8 mai 1945 au monument aux morts.





Rendez-vous printanier

14 mai

Des jeux, des fleurs et de la bonne humeur ont rythmé la journée printanière organisée par Synapse. Malgré un ciel gris, le soleil brillait sur chacun des stands.



Fête de la nature

27 mai

Les éco-jardiniers nous ont donné rendez-vous au jardin Vins pour fêter la nature. A cette occasion, de nombreux ateliers étaient proposés ainsi que des "comptoirs" d'information. Une journée "au vert" où chacun a pu partager ses connaissances.



Café musical

2 juin

Alice Compagnon et Benjamin Terris ont conquis le public venu les écouter à l'occasion du dernier Café Musical de la saison! Une soirée pleine de douceur et de poésie.



Rues en fête

9 juin

Soleil, bonne humeur et "de bons petits plats" étaient au rendez-vous de ce 20^e anniversaire des rues en fête. Pour l'occasion, l'orchestre d'Harmonie de Juziers a proposé des sessions musicales dans certains quartiers et l'association Juziers Dans l'Histoire, une exposition de cartes postales anciennes de vues juziéroises.



80ème anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940

18 juin

La cérémonie commémorant la date symbolique du 18 juin 1940, jour où le Général de Gaulle a lancé son appel à la Résistance, s'est tenue au Monument aux Morts en présence d'élus et de représentants des associations d'anciens combattants. Les enfants du CME se sont rendus au Mont Valérien afin de participer à la cérémonie présidentielle.

l'EMCR en fête

18 juin

Les élèves de l'EMCR se sont succédés sur la scène du Bourg avec talent à l'occasion de la fête de fin d'année de l'école de musique. Parents et amis sont venus nombreux pour les applaudir. Bravo les artistes !





Fête de la musique

21 juin

Plus de 500 personnes sont venues fêter la musique au jardin de la Maison Pour Tous où plusieurs groupes de musique aux univers variés se sont succédés sur scène.

Fête de fin d'année de l'AIPEJ

23 juin

Sur l'invitation de l'AIPEJ, les élèves de CM1 et de CM2 se sont retrouvés à la salle du Bourg pour fêter la fin de l'année. L'occasion pour eux de passer une soirée ensemble avant le passage au collège.



Repas du voyage seniors

22 juin

Les participants au voyage seniors se sont retrouvés à la salle du Bourg autour d'un repas fait maison par chaque convive. L'occasion d'échanger souvenirs et anecdotes de leur séjour et de penser à la prochaine destination.



Fin de saison de Synapse

24 juin

C'est de manière festive que Synapse a clôturé sa saison en proposant à ses adhérents un moment convivial au jardin de la Maison Pour Tous.



Cocktail juziérois

30 juin

Pour cette nouvelle édition du cocktail juziérois, 84 personnes se sont retrouvées au jardin de la Maison Pour Tous dans une ambiance chic et conviviale.



Concert de Musique cubaine

1er juillet

L'Amérique du Sud s'est installée à la bibliothèque le temps d'un concert. L'occasion de (re)découvrir les rythmes chaleureux de la musique cubaine. Bravo aux musiciens.



Cinéma plein air

7 juillet

Une soixantaine de Juziérois s'est retrouvée au jardin de la Maison pour Tous à l'occasion d'une séance de cinéma plein air. Ils ont pu (re)découvrir le film "La vie scolaire".



Atelier Léonard

18 juillet

L'atelier Léonard s'est installé dans le jardin de la Maison Pour Tous afin de nous offrir une soirée sous les étoiles. L'occasion de percer les secrets de astres aux nombreux mystères.



Bal et feu d'artifice

13 juillet

De nombreux juziérois sont venus célébrer la fête Nationale au jardin de la Maison Pour Tous et profiter du feu d'artifice ainsi que des festivités proposées par l'AFJ. Une soirée estivale tricolore qui a séduit petits et grands.

TAXI de JUZIERS

Gilles Heulin

Toutes distances

Aéroports - Gares - Plis et Colis



Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale

Commune de stationnement : Juziers



DENIS COUVERTURE ZINGUERIE

20 AVENUE JEAN MARION

78820 JUZIERS



David DENIS

Couvreur - Zingueur

david.denis95@sfr.fr

06 78 87 29 90

01 34 75 64 70

RESPIREZ,
VOUS PASSEZ
PAR



ACHAT
VENTE
LOCATION

GÉRANCE LOCATIVE

VOTRE AGENCE

LAFORÊT MEULAN

ESTIMATION
OFFERTE

4 rue du Maréchal Foch

78250 MEULAN-EN-YVELINES

01 30 22 35 00



MEULAN@LAFORÊT.COM



ENT. CLISSON

PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

**CRÉATION ET RÉNOVATION
DE SALLES DE BAIN DE A À Z**

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE

TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64

SIRET N°444 227 086 00014

La tribune libre implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu et à la rédaction des articles présentés.

JUZIERS PARTAGEONS DEMAIN

Les dissensions, au sein de la majorité municipale divisée en deux groupes, étaient de plus en plus visibles. Ce clivage n'est agréable pour personne, car malheureusement, ce sont les citoyens qui paient le prix de cette situation.

Madame le Maire a décidé de remanier son équipe et de retirer les délégations au premier et troisième adjoint.

Comme nous l'avons fait, après les élections municipales de 2020, deux conseillers municipaux issus de notre liste minoritaire se sont présentés : Gaëtan Malonda et Thierry Hack. D'autres candidats se sont

également présentés, et, à la suite du vote, Gaëtan Malonda et Thierry Hack ont été élus respectivement aux fonctions de premier et troisième adjoint.

Issus de la minorité municipale, nous avons toujours été, depuis 3 ans, dans une opposition constructive, franche et droite. Notre groupe a toujours été présent et actif dans chacune des commissions municipales, aux différentes manifestations et commémorations de notre commune.

Par notre prise de fonction, comme nous l'avons dit lors du conseil municipal, nous ne changeons pas de ligne de conduite : nous garderons

notre liberté d'expression, notre esprit d'analyse et de critiques constructives. Surtout, nous souhaitons amener des idées, quelque soient leurs origines, notamment sur le projet de maison médicale (projet déjà engagé), le budget participatif...

**Alternative Juziers,
groupe municipal d'opposition
contact@alternativejuziers.fr**

LA CASERNE DE GARGENVILLE RECRUTE

Sauver des vies, venir en aide aux personnes fragiles font partie des missions des pompiers. Plus qu'un métier, il s'agit d'une véritable vocation. Peut-être la vôtre ?

La caserne de Gargenville lance une campagne de recrutement. Si vous êtes intéressé et que vous souhaitez vous impliquer dans ce métier, contactez la :

**Caserne des pompiers
4 rue des Merisiers
78440 GARGENVILLE
Tel : 01 30 42 87 01**



Agenda des manifestations

Tous les mardis, retrouvez l'Age d'Or pour des après-midi jeux à la petite salle du Centre du Bourg

SEPTEMBRE

Mardi 5

- **Cinéma en plein air "Antoinette dans les Cévennes"**

19h - Foodtruck sur place
Jardin de la Maison Pour Tous
Département - Municipalité

Samedi 9

- **Forum de la rentrée**

10h-17h - Jardin de la Maison Pour Tous
Municipalité - Associations

Jeudi 14

- **Premier thé dansant**

15h - Centre du Bourg - Municipalité

Samedi 16

- **Journées Européennes du Patrimoine Escape game** sur inscription - Église Association Paroissiale
- **Exposition de cartes postales anciennes**

Local JDH- Ancienne caserne des pompiers
Juziers Dans l'Histoire

- **Kermesse des écoles**

Ecole élémentaire des Sergenteries

Dimanche 17

- **Journées Européennes du Patrimoine Escape game** sur inscription - Église Association Paroissiale
- **Exposition de cartes postales anciennes**

Local JDH- Ancienne caserne des pompiers
Juziers Dans l'Histoire

Samedi 23

- **Fête du Guinguet #3**

11h-23h - Place de la Gare
Municipalité - Associations

OCTOBRE

Dimanche 1er

- **Loto de l'AJACII**

13h30 - Maison Pour Tous
AJACII

Mardi 3

- **Repas seniors- Semaine bleue**

Sur inscription - Centre du Bourg
Municipalité

Jeudi 5

- **Repas seniors- Semaine bleue**

Sur inscription - Centre du Bourg
Municipalité

Samedi 14

- **Atelier Origami**

14h30 - Dès 6 ans - Sur inscription
Bibliothèque - Municipalité

- **40 ans de L'AFVS**

14h - 17h30 - Maison Pour Tous
Association Ferroviaire de la Vallée de Seine

- **Concert de rock, blues avec Bluesy Lou**

20h - Tout public - Bibliothèque
Municipalité

Dimanche 15

- **40 ans de L'AFVS**

10h-12h et 14h-17h - Maison Pour Tous
Association Ferroviaire de la Vallée de Seine

Samedi 21

- **Fête de la courge**

14h-18h - Jardin Vins- Maison Vins
Municipalité

- **1,2,3, Contez...**

9h30 - Pour les tout-petits - Bibliothèque
Municipalité

Vendredi 27

- **Bal de la sorcière**

18h - Centre du Bourg
Association des Festivités Juziéroides

NOVEMBRE

Du vendredi 3 au mercredi 29

- **Exposition "Lire c'est bon pour les bébés"** - Bibliothèque - Municipalité

Du samedi 11 au dimanche 12

- **Salon des arts**

Centre du Bourg
Alizarine - Synapse

Samedi 11

- **Commémoration**

10h15 - Carré militaire
11h - Monument aux morts
Municipalité

Vendredi 17

- **Soirée Beaujolais**

20h - Sur inscription - Centre du Bourg
Association des Festivités Juziéroides

Samedi 18

- **Spectacle "Fiasco pour les canailles"**

15h30 - Dès 5 ans - Bibliothèque
Municipalité

Vendredi 24

- **Atelier pour les parents sur le thème des émotions**

20 h - Bibliothèque - Municipalité

DECEMBRE

samedi 2

- **Atelier Robotique**

14h30 - Dès 9 ans - Bibliothèque
Municipalité

Dimanche 3

- **Marché de Noël**

10h30 - 18h - Maison Pour Tous - Synapse

Mercredi 6

- **Spectacle de Noël - spectacle pour les enfants**

Horaire à venir - Centre du Bourg
Association des Festivités Juziéroides

Vendredi 8

- **Téléthon**

Regroupements d'associations

Samedi 16

- **1, 2, 3, contez...**

9h30 - Pour les tout petits
Bibliothèque - Municipalité



GILPEINT

Peintures • Papier-peints • Revêtements de sols



Vente aux **professionnels** et aux **particuliers** depuis 1971

- Conseil
- Peintures
- Papier-peints
- Revêtements de sols
- Machine à teinter Absolu system

📍 214 Rue Nationale, 78970 Mézières-sur-Seine

☎ Tél. : 01 30 95 61 67

🕒 Ouvert du mardi au samedi, de 9 h à 12 h 30, et 14 h à 18 h



UTOPIC
RESTAURANT
Very often delivers to your home!

78 Avenue de paris
78820 JUZIERS

www.utopicrestaurant.fr
A emporter
ou en livraison

Votre restauration livrée, cuisinée comme à la maison avec des produits frais et de qualité !

Pizza • Burger • Tacos
Mac N Cheese
Dessert maison !

NOS HORAIRES
DU MARDI AU DIMANCHE

AVRIL À SEPTEMBRE
De 11h30 à 14h et de 18h à 22h
(vendredi & samedi 22h30)

OCTOBRE À MARS
De 11h30 à 14h et de
18h30 à 22h30

@utopicrestaurant

SCAN ME!

01 30 04 22 33



Laurent TRIGANO

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme
Chauffage - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS

Tél. : 06 77 72 14 13

e mail : trigelec@orange.fr

A EMPORTER ET EN LIVRAISON
clicsushi.fr



Du mercredi
au dimanche
De 11H30 à 14h
et de 18h à 22h

SUSHI
CALIFORNIA
POKE-BOWL
SANDO
BURRITO



Fait à la demande



CLIC
Sushi

Scannez-moi!



78 AVENUE DE PARIS
78820 JUZIERS

01 30 04 22 32